



ÉCHOS DE LA SÉANCE

Note: ces extraits de séance ne reflètent pas l'entièreté des débats et des discussions menés au cours de la séance. Ces extraits sont une synthèse des principales décisions prises. La documentation qui a précédé les débats n'est pas reproduite dans ces extraits. Les questions liées à des personnes particulières n'y figurent également pas.

Organe d'administration

Date : 13 juin 2024

Objet : séance ordinaire

Lieu : Nivelles

Présent.e.s : Etienne DOUMONT, Charlotte COESENS, Céline SOMJA, Benoit FOUQUET-LAPAR (BFL), Benoît DE ROOMS, Stefan FERCOT, Dominique GALLEZ, Marine SEIJKENS

Excusé.e.s : Pascal BLOGIE (procuration à Charlotte C.), Jean-Pierre HECQUET, Mélissa PIRE (procuration à Stefan F.), Gaëtan VANDERSCHUEREN, Céline BRENU

POINTS D'INFORMATION

1. NOTES D'INFORMATIONS DIVERSES

Assemblée générale Ordinaire LFBB 2024 : 112 clubs représentés : 65 présents sur place, 24 ayant nommé un club pour les représenter, 22 ayant délégué la recherche d'un représentant à la LFBB.

Réseau éthique

Conformément au nouveau décret visant l'éthique sportive et instituant un Observatoire de l'éthique dans les activités physiques et sportives, ainsi qu'un Réseau éthique, la LFBB demande à chaque club de désigner en leur sein un délégué "Vivons Sport" ayant pour mission de :

- vérifier que toute personne employée par son club et exerçant une activité d'animation ou d'encadrement de mineurs ait bien transmis, au moment de son engagement, l'extrait de casier judiciaire visé à l'article 596, alinéa 2 du Code d'Instruction Criminelle. À noter que cette obligation concerne également les personnes déjà en fonction au sein du club. Le cas échéant, leur mise en conformité par la fourniture de l'extrait de casier judiciaire doit être réalisée dans un délai de 3 mois maximum ;
- assurer la promotion du Code d'éthique sportive et de ses chartes sportives auprès des membres et des sportifs de son club ;
- relayer auprès de son référent « Vivons Sport » toutes problématiques relevant de l'éthique sportive ainsi que toutes les initiatives prises par son club en vue de promouvoir l'éthique sportive ;
- assurer la promotion ou l'implémentation des actions menées par la LFBB ou proposées par le Réseau éthique.

12 clubs ont d'ores et déjà répondu à leur obligation.

Les **championnats de Belgique Seniors 2024** se sont tenus le week-end des 1-2/06/2024 à Ecaussinnes. Les feedbacks, tant du club co-organisateur, des instances locales que des joueurs, sont très positifs.

Une captation et transmission média des finales des **Championnats de Belgique Elites 2025** est envisagée, en partenariat avec les télévisions locales. Un brainstorming visant à assurer le financement via la régie publicitaire se tiendra prochainement. Le démarchage des annonceurs et sponsors se fera en mettant en avant les valeurs marketing de la LFBB.

Coupe des écoles des jeunes

La finale s'est déroulée le 18/05 à l'Andenne Arena.

- **Grâce** remporte la finale face à Enghien en Juniors. [Cliquez ici](#) pour voir les résultats.
- Le **Brussels** remporte la finale face à Fernelmont. [Cliquez ici](#) pour voir les résultats.

Cette année (2024), 48 équipes étaient inscrites (11 équipes de plus que l'année passée).

[Vidéo de la Coupe des Ecoles des Jeunes.](#)

Projet DigiBad'

Ce projet a été présenté à l'Assemblée générale ordinaire 2024 à tous les clubs présents.

Timing :

- Un webinaire d'explication est prévu pour les clubs le 8/07/2024 à 20h.
- Les clubs pourront ensuite configurer leurs plateformes.

Appel à projets – sport et école

Les deux projets introduits par la LFBB dans le cadre de cet appel à projets ont été retenus par le comité de sélection. Il s'agit de :

1. la « **création et la diffusion de kits pédagogiques** » pour la découverte de disciplines sportives par les élèves de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles;
2. l'organisation et l'encadrement d'activités sportives « **journées pédagogiques** » pendant le temps scolaire.

Badminton Europe congres 2024

La LFBB a été représentée lors de l'assemblée générale de badminton Europe qui se tenait à Budapest du 23 au 25/05/2024. La Belgique y était représentée en nombre : Aurore LEQUARTE (secrétaire générale FRBB), Marine SEIJKENS (directrice générale LFBB) et Pieter-Jan CAESTECKER (Directeur Badminton Vlaanderen), en sus de Sven SERRE, président de Badminton Europe. Une information approfondie sur les plans stratégiques de la BWF et de Badminton Europe, ainsi que de nombreuses opportunités de réseautage/networking pour la LFBB et la Belgique.

DÉCISIONS DE L'OA

2. APPROBATION DU PV DE L'OA DU 24/04/2024 ET DES ÉCHOS DE L'OA DU 24/04/2024

- ➔ L'OA de la LFBB valide à 7 votes pour, 2 abstentions, le PV et les échos de la séance du 24/04/2024.

3. NOUVELLE FORMULE DES TOURNOIS JEUNES

- ➔ L'OA LFBB a voté à l'unanimité en faveur de la mise en œuvre d'une nouvelle formule de tournois jeunes et des actions identifiées en faveur des compétitions jeunes LFBB.

Les clubs LFBB seront informés prochainement de ces actions en faveur des compétitions jeunes LFBB. Une évaluation de ces actions est prévue après 6 mois de mise en œuvre de la nouvelle formule des tournois jeunes.

4. RÈGLEMENT DOPAGE

- ➔ L'OA de la LFBB valide à 7 votes pour, 2 abstentions, le règlement dopage.

5. APPEL À PROJETS MARIBEL

- ➔ L'OA LFBB a décidé à l'unanimité de saisir l'opportunité d'introduire une demande de subside à l'emploi (Maribel) lors de l'appel Maribel de juillet 2024, en vue d'améliorer la qualité des services et de se concentrer sur l'objet social de notre fédération (l'organisation et la promotion/développement du badminton en FWB).

6. DATES AG 2025

- ➔ L'OA LFBB a fixé, à l'unanimité, la date de la prochaine **AG des comptes**, au **vendredi 21/03/2025, en visioconférence**.
- ➔ L'OA LFBB a décidé, à l'unanimité, du maintien de la formule actuelle de l'AG Ordinaire (le samedi en journée). Et, si cela est envisageable, le maintien de l'AGO durant la finale de la coupe des écoles des jeunes (et au même endroit)

7. PLAINTE D'UN CLUB CONCERNANT L'OBLIGATION (SOUS PEINE D'AMENDE) DE PARTICIPER À L'AG DES COMPTES/IMPOSSIBILITÉ DE DONNER PROCURATION LORS D'UNE AG EN VISIO

- ➔ L'OA LFBB, à l'unanimité, n'est pas favorable au vote anticipé lors de l'AG des comptes.
- ➔ Néanmoins, l'OA LFBB demande à investiguer et trouver un outil/moyen technique permettant d'accepter les procurations lors de l'AGC en ligne.
- ➔ À défaut de solution technique, l'OA LFBB propose d'examiner les questions relatives au quorum et de supprimer l'obligation de participation des clubs à l'AGC.

8. AJOUT D'UNE RÈGLE SPÉCIFIQUE LFBB POUR LES ADAPTATIONS NATIONALES DU SYSTÈME DE CLASSEMENT : OBLIGATION DE PROPOSER LES TABLEAUX 12 ET 11 EN CLASSEMENTS DISTINCTS

- ➔ L'OA LFBB, à l'unanimité, demande à s'assurer que les quick-wins/adaptations au système de classements soient opérationnalisées et implémentées.
- ➔ L'OA LFBB décide, à l'unanimité, de post-poser l'ajout de cette règle dans les règlements LFBB.

9. DIVERS